

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS*sur*

le postulat du 21 octobre 2019 de M. le Conseiller communal Roland Villard intitulé « Mise en place d'un plan directeur culturel : Ensemble pour la culture »

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le 21 octobre 2019, Monsieur le Conseiller communal Roland Villard a déposé la motion mentionnée en titre. Au cours du débat portant sur sa prise en considération lors de la séance du Conseil communal du 5 décembre 2019 et à la demande du Bureau du Conseil communal, le motionnaire l'a transformée en postulat. Ce dernier « demande à ce que la Municipalité élabore un plan directeur culturel ». Son texte complet figure en Annexe 1.

1. Requalification de la motion en postulat

L'article 31 de la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC), dans sa modification entrée en vigueur le 1er juillet 2013, précise désormais que chaque membre du Conseil communal peut notamment exercer son droit d'initiative soit en déposant un postulat, c'est-à-dire en invitant la Municipalité à étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine particulier et de dresser un rapport, soit en déposant une motion, c'est-à-dire en chargeant la Municipalité de présenter une étude sur un objet déterminé ou un projet de décision de compétence du Conseil général ou communal.

En l'occurrence, la mesure demandée porte sur une compétence de la Municipalité. Elle ne peut dès lors faire l'objet d'une motion, mais bien d'un postulat. C'est donc à juste titre que le motionnaire l'a transformée en postulat lors du débat portant sur sa prise en considération, le 5 décembre 2019.

Conformément à l'article 72 al. 7 du règlement du Conseil communal, cette proposition donne dès lors lieu à un rapport et non à un préavis.

Ce postulat a été soumis à l'examen d'une commission qui a siégé le 11 février 2020. Aux termes de son rapport du 24 février 2020 (Annexe 2), la Commission a proposé, à une courte majorité, de ne pas prendre en considération ce postulat estimant que le processus d'élaboration d'un plan directeur de la culture était déjà en cours, et étant entendu que le Conseil communal ne peut modifier un tel document. Elle émettait néanmoins un vœu : que le document concernant la politique culturelle sorte le plus tôt possible.

Le rapport de cette Commission a été traité dans la séance du Conseil Communal du 5 mars 2020. Lors de cette séance, le Conseil a toutefois décidé de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour traitement.

2. Présentation du PDC30

Historique du projet

Le programme de législature 2016-2021 de la Municipalité mentionne, à son axe « Promouvoir la qualité de vie » (pp. 24-25), une mesure prioritaire consistant à établir un Plan directeur de la culture. Le Service de la culture travaille ainsi depuis 2018 à la création d'un nouveau Plan directeur de la culture à l'horizon 2030 (ci-après PDC30). Ce travail de longue haleine s'est développé selon la méthodologie suivante :

- Bilan de la politique culturelle menée depuis 2012 ;
- Analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) de la culture dans la région ;
- Démarche participative et consultative CULTYV.

Les grandes étapes de la réalisation de ce projet ainsi que celles qui restent encore à réaliser peuvent être résumées comme suit :

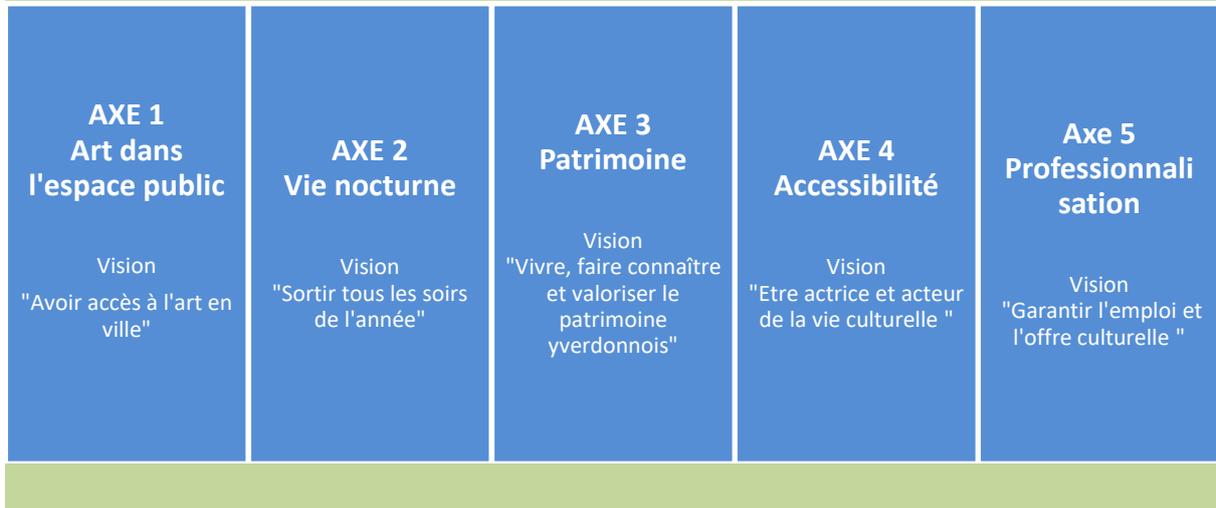
- 2011 : Validation par la Municipalité d'une première politique culturelle (13 lignes directrices, basées sur les douze thèses de la Conférence des villes en matière culturelle) et mise en place du Service de la culture (2012)
- 2017 : Validation du programme de législature 2016-2021 retenant comme mesure prioritaire la création d'un nouveau Plan directeur de la culture
- 2018 : Mise en oeuvre du processus participatif et consultatif CULTYV auprès de la population (plus de 480 idées récoltées auprès de 220 personnes par l'intermédiaire de 4 dispositifs participatifs). Le rapport exhaustif de la récolte des idées est disponible sur www.ylb.ch/cultyv.
- 2019-2020 : Travail sur plusieurs versions du projet, pour aboutir au plan directeur de la culture validé par la Municipalité : ce plan directeur comporte 5 axes forts, avec des mesures ciblées.
- 2021 : Ecriture du Plan d'action de mise en oeuvre du PDC30, dont la venue à chef est prévue pour fin 2021.

Lignes directrices du PDC30

Conscient des besoins de la population, des forces et des faiblesses de la culture à Yverdon-les-Bains, la Municipalité propose un Plan directeur de la culture audacieux et qui entend saisir les opportunités afin de développer une culture durable tout en prenant en compte les moyens communaux. Le PDC30, qui figure en Annexe 3, se résume par les cinq axes illustrés dans la figure ci-dessous :

PLAN DIRECTEUR DE LA CULTURE 2030

Durabilité (Référentiel transversal)



- **La durabilité** est le référentiel transversal à tous les axes et à toutes les actions du plan. L'inclusion, la complémentarité, la diversification du financement, l'égalité des chances, les partenariats sont par exemple autant de critères qui seront pris en compte dans l'application des mesures de chacun des axes.
- **Les cinq axes** stratégiques sont le cœur du PDC30 qui, à terme, contribuera à renforcer l'attractivité de la ville et à rendre les Yverdonnois et Yverdonnoises fières de leur ville et de leur région. Chaque axe répond à un besoin spécifique de la population ainsi que du secteur culturel dans son ensemble et propose **une vision concrète** illustrant son champ d'action pour la population et permettant à terme d'évaluer les activités de la Ville en matière culturelle .
- Pour atteindre ces objectifs, des exemples de **mesures concrètes** (au nombre de 24) sont proposées et serviront de base à la réalisation du Plan d'action.
- Des **focus** sur des projets phares ou illustratifs sont développés dans le document comme des exemples de projets concrets incarnant chacun des cinq axes.

Une version simplifiée et illustrée de ce plan directeur, destinée au grand public, est également disponible en [Annexe 4](#).

3. Conclusion

Le domaine culturel a été énormément fragilisé par la pandémie de coronavirus COVID-19. C'est pourquoi il est d'autant plus important, non seulement de soutenir et de faire vivre la culture aujourd'hui, mais également de penser à ce qu'elle sera demain. C'est ce que prévoit ce plan directeur de la culture à l'horizon 2030 – PDC30 – en incarnant un message audacieux et fédérateur. Dans ce cadre, la participation culturelle et la création artistique, au centre de notre PDC30, agiront comme leviers d'action et points d'ancrage à la promotion de notre ville et de son attractivité culturelle.

Le Plan directeur de la culture tel que validé par la Municipalité répond aux demandes du postulat.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Le Conseil communal prend acte du rapport sur le postulat du 21 octobre 2019 de M. le Conseiller communal Roland Villard, intitulé « Mise en place d'un plan directeur culturel : Ensemble pour la culture ».

Article 2 : Le Conseil communal prend acte du Plan directeur de la culture à l'horizon 2030-PDC30.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

J.-D. Carrard



Le secrétaire :

F. Zürcher

Annexes :

- (1) Postulat PO19.01PO
- (2) Rapport de la Commission du 24 février 2020
- (3) Plan directeur de la culture à l'horizon 2030 – version administrative
- (4) Plan directeur de la culture à l'horizon 2030 – version grand public

Déléguée de la Municipalité : Mme Carmen Tanner, Municipale

Motion transformée en postulat au Conseil communal du 5 décembre 2019

Postulat pour la mise en place d'un plan directeur culturel : « Ensemble pour la culture »

En Suisse, la plus grande partie des financements dans l'offre culturelle relève des communes ainsi que des cantons.

Au niveau régional, c'est la Commune d'Yverdon-les-Bains qui finance le plus gros de la politique en matière de culture.

Soutiens aux nouveaux talents, subventions aux divers manifestations (Jeux du Castrum, Numerik Games, etc.), financements des institutions de cette Ville et soutiens à diverses associations. Et j'en oublie encore bien d'autres.

Cette politique a un coût non-négligeable pour la collectivité et le ménage communal. Mais elle a aussi des répercussions positives sur l'image et l'attractivité de notre Ville, ainsi que sur le commerce local et l'hôtellerie. Un rapport français, le seul qu'on peut trouver en la matière, suggérait qu'un franc investit dans la culture en rapporte deux au final.

Malheureusement, il semble que nous nous sommes un peu dispersés et que nous naviguons à vue dans le subventionnement de la culture. Nous manquons d'un outil adapté pour donner à notre politique culturelle une direction précise et y mettre des objectifs clairs sur lesquels nous pourrions nous mettre d'accord pour le bien-être de notre Ville et son rayonnement.

Cette motion n'a pas pour but de remettre en cause le financement de la culture, cette motion vise au contraire à ce que soit définie une véritable politique de développement de la culture dans notre Ville selon un plan défini et réfléchi.

Elle a pour but de pérenniser certaines manifestations et de développer certaines institutions. Ce plan directeur culturel est aussi une façon de remercier tous les acteurs culturels œuvrant dans notre Ville.

Dans ce plan directeur culturel nous pourrions intégrer des réflexions :

- au sujet des synergies possibles entre les différents théâtres de la Ville ;
- concernant la pérennisation et le financement de certains partenaires ou manifestations (Amalgame) ;
- sur la promotion de la culture et sa place dans la politique yverdonnoise ;
- sur les conditions d'accès aux aides et aux subventions communales en matière de culture ;
- sur les objectifs de notre politique culturelle à moyen et long terme ;
- à propos de la volonté de la Municipalité à faire d'Yverdon-le-Bains un pôle culturel régional ;
- sur la régionalisation de la politique culturelle ainsi que des collaborations avec les autres communes voisines ;
- sur l'avenir du musée d'Yverdon ainsi que sa mise en valeur.

Ce plan directeur culturel permettra à notre Municipalité de définir les buts qu'elle espère atteindre dans ce domaine particulier. La Municipalité pourra aussi nous partager les enjeux, les grandes orientations qu'elle souhaite donner à la politique culturelle. Cela permettra au Service de la culture de clarifier son approche et sa vision pour notre cité.

Le document sera l'occasion de présenter les attentes de la population, des acteurs culturels, et de définir un objectif clair et commun qui dépassera les clivages politiques gauche-droite.

Notre groupe demande une véritable politique municipale en matière culture.

Au sens de l'art. 69 de notre règlement, le groupe UDC dépose cette motion qui demande à ce que la Municipalité élabore un plan directeur culturel.

En outre, conformément à l'art. 72 de notre règlement, notre groupe demande que cette motion soit renvoyée en commission afin d'en étudier les contours et tenir compte des avis des représentants des différents partis politiques yverdonnois.

Au nom du groupe UDC
Roland VILLARD



Yverdon-les-Bains, le 21 octobre 2019

Un exemple de plan directeur culturel :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_RPP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN%20DIRECTEUR%20CULTURE%202016-2020.PDF

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de préavis sur la prise en considération du postulat
de M. Roland Villard du 21 octobre 2019**

**Pour la mise en place d'un plan directeur culturel :
« Ensemble pour la culture »**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 11 février 2020.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Pascale FISCHER, Daniel COCHAND, Didier FORESTIER remplaçant Anne-Louise GILLIÈRON, David GRANDJEAN, Ruben RAMCHURN remplaçant Roland VILLARD, Ervin SHEU et de la soussignée, désignée présidente.

La délégation municipale était composée de Mme Carmen TANNER, Municipale et M. Raphaël KÜMMER, Chef de service. Nous les remercions pour le rapport complet et le travail déjà effectué dans le sens de ce postulat.

Les bases de la politique culturelle ont été posées en 2012. Elles étaient généralistes et avaient comme objectifs primordiaux l'administration et l'application d'une politique culturelle. Ceci a mené à la création du Service de la culture. Les points forts de cette politique culturelle ont été le renfort de l'aide à la création et la médiation culturelle.

Cependant, il a été vu comme important d'effectuer un bilan de la mise en application de cette politique culturelle dite générale afin d'en proposer une nouvelle plus précise et directrice. Depuis 2012, l'offre culturelle s'est nettement étoffée. Cependant deux domaines de la culture sont mis en avant comme étant en souffrance : la mise en valeur du patrimoine et le cinéma.

Afin d'effectuer un bilan le plus précis possible, le Service a invité la population et les agents culturels dans cette démarche et a effectué « CULTYV » de février à juin 2018. Ainsi, il a été prévu deux demi-journées de discussion, l'installation d'une dizaine de boîte à idées, 17 affiches où le public pouvait inscrire et dessiner ses envies en termes de culture et un site internet pour poster des commentaires.

Après la phase de dépouillement, ils ont recensé environ 300 idées venant de la population. Les sujets revenant le plus souvent sont la médiation culturelle et l'accompagnement par le Service de la culture. En effet, les différents acteurs/consommateurs de culture attendent souvent du Service de la culture du soutien particulièrement dans la communication et la formation, des demandes de partenariat. La notion d'effectuer des animations aux Rives du Lac a également été partagée par plusieurs concitoyens. Le document de restitution des idées est présent sur le site de CULTYV (<https://www.yverdon-les-bains.ch/cultyv/restitution-idees.php>).

Les enjeux actuels identifiés par le Service de la culture sont la globalisation, une production culturelle variée dans les genres et pour une mixité du public, l'urbanisation de la Ville avec

notamment l'émergence de nouveaux quartiers (repenser les lieux d'attractivités), l'utilisation de la numérisation, l'utilisation de la culture à des fins de cohésion sociale et la durabilité (sociale, économique, environnementale). L'accès à la culture et le type de culture dépend également de l'environnement au sens large et du contexte et donc doit être penser en collaboration avec les autres services proposés.

Un projet de politique culturelle a été soumis à la Municipalité en mai 2019 et est actuellement en révision. Il sortira prochainement.

Conclusions :

Les discussions de la commission ont tourné autour de l'utilité de ce postulat. Ce dernier demande un plan directeur au Service de la culture mais ne peut en aucun cas modifier ou guider ce qu'il contiendra. De plus, la présentation du travail déjà effectué par le Service de la culture a démontré qu'un document montrant la future politique culturelle était en révision et devra repasser prochainement en Municipalité pour validation. Puis ce document sera envoyé aux Conseillers communaux.

Ainsi, deux commissaires pensaient qu'effectuer un plan directeur de la culture ne demanderait pas beaucoup de travail en plus. Cela permettrait de revaloriser le Service de la culture et de justifier plus facilement les actions prises. Il permettrait donc de rendre plus claire, pour les Conseillers communaux et la population, la direction prise par le Service. Trois autres commissaires ne pensaient pas utile de demander ce plan directeur et que cela ne ferait que du travail en plus notamment pour la mise en forme du document. Ils expliquent qu'il faut faire confiance au Service de la culture et attendre le document présentant la politique culturelle. Les deux derniers commissaires ont décidé de s'abstenir.

De ce fait, la commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à une courte majorité, de ne pas prendre en considération ce postulat.

Vœu :

Malgré une décision de non-renvoi du postulat à la Municipalité, la commission émet un vœu. Elle demande que le document concernant la politique culturelle sorte le plus tôt possible.



Morgane BALET, rapportrice

Yverdon-les-Bains, le 24.02.2020

Annexe : PO19.01PO



Ville d'Yverdon-les-Bains

PLAN DIRECTEUR DE LA CULTURE 2020-2030

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 2 |
| 1. Bilan de la politique culturelle 2012-2019 | 3 |
| 1.1. Lignes directrices de la 1 ^{ère} politique culturelle | 3 |
| 1.2. Principales réalisations..... | 3 |
| 2. Cadre de référence..... | 5 |
| 2.1. Forces, faiblesses, opportunités et menaces | 5 |
| 2.2. Processus participatif CULTYV | 6 |
| 3. Plan directeur de la culture 2030 | 8 |
| La Durabilité comme référentiel transversal | 8 |
| Cinq axes..... | 9 |
| AXE 1 : Art dans l'espace public | 10 |
| AXE 2 Vie nocturne | 11 |
| AXE 3 Patrimoine | 13 |
| AXE 4 Accessibilité..... | 15 |
| AXE 5 Professionnalisation | 17 |
| 4. Perspectives..... | 20 |
| 5. Annexes | 21 |
| 5.1. Douze thèses de la Conférence des villes en matière culturelle..... | 21 |
| 5.2. Réalisations 2012-2019 | 22 |
| Liste des abréviations..... | 25 |

INTRODUCTION

Ce document présente le Plan directeur de la culture de la Ville d'Yverdon-les-Bains, qui définit les orientations des futures actions du Service de la culture à l'horizon 2030 (PDC30). Il s'adresse à la population de la Cité thermale et de sa région, aux actrices et acteurs des milieux culturels yverdonnois, aux services communaux ainsi qu'aux partenaires.

Pour la Ville d'Yverdon-les Bains, la révision de son actuelle politique culturelle est un jalon essentiel pour continuer à asseoir sa position de pôle culturel attractif et complémentaire à l'offre régionale, cantonale et nationale. Une politique culturelle comprend généralement un plan directeur et un plan d'action. Ce document présente le plan directeur qui fixe les orientations de la ville dans le domaine culturel et artistique pour les années à venir. Un plan d'action sera ainsi établi dans un deuxième temps.

Ce PDC30 est le fruit d'une réflexion collective qui s'appuie sur de nombreux moments d'échanges menés depuis 2018 par le Service de la culture (SCU) en collaboration avec de multiples actrices et acteurs culturels, les partenaires du Service et la population.

Ce document est composé de trois parties :

1. Bilan de la première politique culturelle (2012-2019)

- Mise en avant des lignes directrices de la première politique culturelle
- Présentation des accomplissements et réalisations majeures du SCU, entre 2012-2019

2. Cadre de référence

- Photographie actuelle des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la culture à Yverdon-les-Bains
- Résumé de la démarche participative CULTYV

3. Plan directeur de la culture 2020-2030

- Exposition des enjeux principaux à considérer pour ces dix prochaines années
- Présentation des cinq axes du PDC30 et des mesures relatives

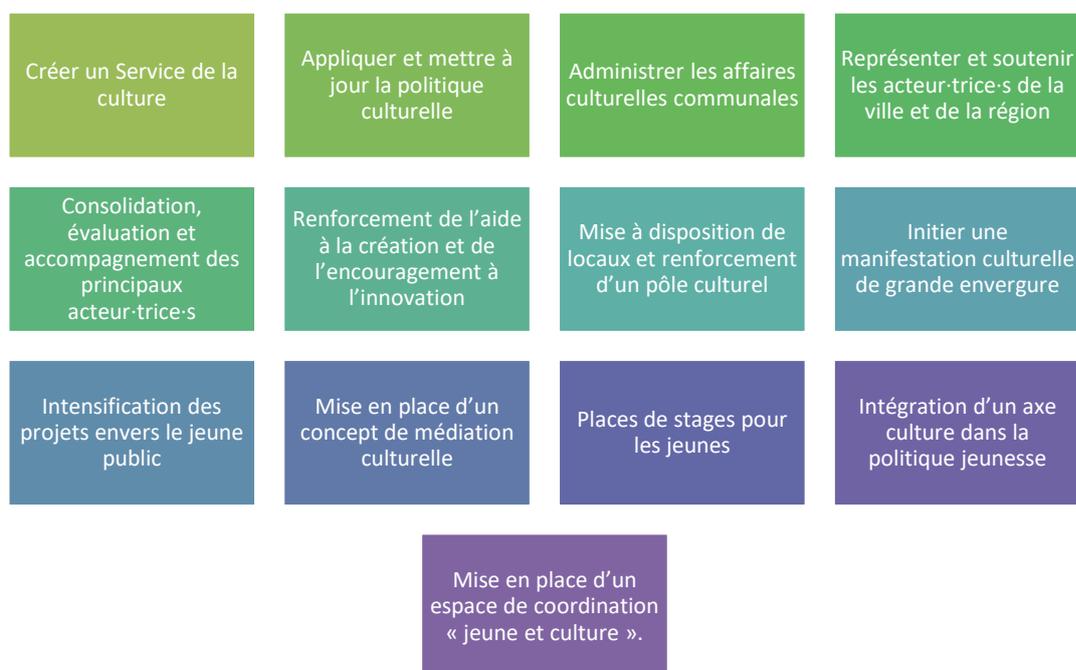
1. BILAN DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2012-2019

1.1. LIGNES DIRECTRICES DE LA 1^{ÈRE} POLITIQUE CULTURELLE

En 2012, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a adopté une première politique culturelle avec, comme mesure initiale, la création d'un service dédié, le SCU. Précédemment, les affaires culturelles étaient coordonnées par l'administration des théâtres.

Afin de cibler les objectifs à poser dans sa première politique culturelle, la Municipalité s'est appuyée sur un diagnostic de la situation culturelle yverdonnoise¹ réalisé en 2011 et sur les douze thèses de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) dont Yverdon-les-Bains fait partie (cf. Annexe 5.1). Les treize lignes directrices, posées en cohérence avec ces deux bases, ont ainsi guidées l'action du SCU pendant neuf ans.

LES 13 LIGNES DIRECTRICES DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2012-2019



1.2. PRINCIPALES RÉALISATIONS

La création du SCU en juin 2012, doté d'un-e chef-fe de service ainsi que d'un-e assistant-e de direction, a donné la possibilité à la Ville de réaliser des actions dans le cadre de ces treize lignes directrices de manière coordonnée et planifiée, en s'appuyant sur le règlement de l'attribution des subventions datant de 2011.

Les principales réalisations concernent trois champs principaux :

1. L'enrichissement de l'offre culturelle
2. Le renforcement du soutien à la création artistique

¹ Raphaël Kummer, *Politique culturelle à Yverdon-les-Bains – Etat des lieux et propositions*, Yverdon-les-Bains, 2011.

3. L'amélioration de l'offre pour le jeune public

L'enrichissement de l'offre culturelle s'est matérialisé grâce à un effort de professionnalisation dans les principales structures et à une augmentation de leurs subventions. La restructuration et la professionnalisation de l'Amalgame, de même que la création du Centre d'art contemporain (CACY) en 2013 en lieu et place de la galerie de l'Hôtel de Ville, ont par exemple participé au développement du tissu culturel, à l'amélioration de l'image d'Yverdon-les-Bains et à son rayonnement.

Le renforcement des structures existantes a dynamisé la vie culturelle locale et a permis la création de nouvelles manifestations très diverses. Cet encouragement a également favorisé l'essor d'événements d'envergure qui ont mis en avant les capacités de la Ville en termes d'accueil et d'organisation d'événements d'ampleur nationale. (Cf. Encadré)

Principaux nouveaux événements 2012-2019

- Sonisphère (2012)
- Antidote Festival (2014-2018)
- NovaJazz (dès 2014)
- Numerik Games Festival (dès 2015)
- Club-Paradis (2015-2016)
- Nuit des musées (dès 2016)
- Prix culturel régional (dès 2015)
- Calendrier de l'Avent (dès 2014)
- 1^{er} août à la Plage (dès 2017)
- Nouvel An
- & Patati (dès 2016)
- Les Week-end du Roy (2016)
- AlternatYv Festival (dès 2016)
- Schubertiade d'Espace 2 (2017)
- Les Rdv de la Place (redynamisé dès 2017)
- Les Piano de Si de La (dès 2017)
- La Dérivée (dès 2017)
- Les Jeux du Castrum (redynamisés et annualisé depuis 2017)
- Fête romande des yodleurs (2018)
- L'Open Air Cinéma (dès 2019)

Parallèlement, le SCU a travaillé à la valorisation de la culture à l'échelle régionale, notamment au travers du développement de l'EMOI, portail culturel d'Yverdon-les-Bains et région, qui a pour but de promouvoir la richesse et la diversité des événements culturels régionaux auprès de l'ensemble de la population du Nord vaudois. Créée originellement sous la forme d'un agenda culturel papier, cette plateforme se décline aujourd'hui en un site Internet, une page Facebook, Instagram, ainsi qu'en un programme estival nommé « Les Étés d'Yverdon-les-Bains ».

Cette densification de l'offre va de pair avec le renforcement du soutien à la création artistique développé à travers différents dispositifs. Par exemple, le budget dédié à la création artistique des arts vivants dans les deux théâtres a augmenté grâce au soutien du canton. La redynamisation des Jeux du Castrum a encouragé la création de spectacles d'art vivant. En vigueur depuis 2018, le *Pourcent culturel* a également permis d'augmenter la création dans le domaine des arts plastiques. La réorganisation de la Commission culturelle et l'augmentation de son enveloppe ont favorisé le soutien de nombreux artistes et collectifs. Enfin, afin d'améliorer encore la promotion des spécificités et richesses culturelles régionales, le *Prix Culturel Régional* a été créé en 2015, récompensant les artistes de l'ensemble du Nord vaudois.

Un effort important a également été entrepris pour améliorer l'accessibilité générale des différentes institutions, particulièrement en ce qui concerne les jeunes publics. En améliorant leur intégration, le but est d'assurer

la pérennité et le renouvellement des publics. Ainsi, l'offre à destination des écoles et du jeune public

a été renforcée avec, notamment, la mise en place d'actions de médiation dans plusieurs institutions (théâtres, Musée d'Yverdon, CACY, Maison d'Ailleurs, les arTpenteurs, etc.). La Bibliothèque, qui comprend désormais La Broquine², est également devenue publique et scolaire en 2015. En outre, le festival & *Patati*, créé en 2016, développe une programmation dans plusieurs institutions culturelles, à destination exclusive des jeunes.

Grâce à l'ensemble de ces réalisations, Yverdon-les-Bains jouit aujourd'hui d'une vie culturelle plus forte et dynamique, remarquée tant au niveau régional que national. (Cf. Annexe 4.2)

2. CADRE DE RÉFÉRENCE

2.1. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

Afin d'adapter au mieux les actions du SCU aux besoins du tissu local, un diagnostic de l'écosystème culturel yverdonnois a été réalisé entre 2018 et 2020. Son objectif a été de relever les points positifs (forces et opportunités) et négatifs (faiblesses et menaces) qui caractérisent aujourd'hui la vie associative, artistique et culturelle locale, et d'être ainsi à même de dessiner de manière cohérente les grandes lignes du PDC30.

Forces

- Diversité de l'offre culturelle (Amalgame, AlternatYv, BPY, Brandons, CACY, Citrons masqués, La Dérivée, L'Echandole, Jeux du Castrum, Nova Jazz, Nuit des Musées, MY, TBB, etc.)
- Singularité et originalité de l'offre : Maison d'Ailleurs, MuMode, Numerik Games, arTpenteurs
- Complémentarité de l'offre avec celle des grands centres urbains
- Bonnes collaborations entre les entités culturelles, le SCU et les autres services communaux
- Bonne image de la dynamique culturelle de la Ville et des institutions culturelles dans les réseaux professionnels en Suisse

Faiblesses

- Faiblesse de l'offre culturelle cinématographique ainsi que nocturne à destination des jeunes de 15-25 ans
- Manque de locaux (bureaux, stocks, ateliers, résidences, construction) et vétusté des infrastructures
- Faible participation du tissu économique dans le financement et la promotion de l'offre culturelle
- Manque de ressources en promotion et médiation au sein des institutions culturelles
- Manque d'une structure culturelle intercommunale officielle
- Manque de moyens pour la promotion du patrimoine historique communal et régional

Opportunités

- Grands projets de développement urbanistique permettant à la ville de se déployer vers son lac. Les projets Gare-Lac, Front-Gare, le réaménagement de la Place d'Arme et la rénovation de Sports 5 permettront la création de nombreux projets d'arts publics (grâce au *Pourcent*

² La Broquine, bibliothèque associative fondée en 1975, a œuvré pendant 30 ans à l'encouragement de la lecture chez les jeunes enfants, en particulier chez les enfants scolarisés dans les classes enfantines et primaires de la Ville. Bénévoles et professionnel-le-s ont permis à la Broquine d'atteindre avec succès sa mission. Une convention régissait ses rapports avec la Ville et ce jusqu'à sa communalisation en 2015 et son intégration à la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains.

culturel notamment)

- Renforcement de la promotion économique et touristique de la ville et de la région
- Déploiement d'une politique des sports dynamique et inclusive permettant la convergence entre la santé, le mouvement et le secteur culturel
- Nouvelle politique de durabilité encourageant une grille de lecture actualisée pour les activités culturelles
- Importante diversité sociale et culturelle d'Yverdon-les-Bains. La population du chef-lieu du Nord vaudois compte pas moins de 130 nationalités, alors que près d'un tiers de la population parle une langue étrangère (principalement le portugais, l'italien et l'anglais)³
- Création de logements d'étudiant·e·s permettant ainsi une plus riche vie culturelle nocturne
- Développement et numérisation des services proposés par le SCU pour faciliter les contacts avec les membres actifs dans le milieu culturel et la population

Menaces

- Conjoncture économique communale difficile
- Exclusion de certains groupes de la vie sociale de par une faible inclusion culturelle
- Attractivité de l'offre dans les grands centres urbains voisins et fuite du public et des artistes
- Réduction de la diversité culturelle et artistique

2.2. PROCESSUS PARTICIPATIF CULTYV

Les différents enseignements ayant émergé du bilan de l'offre culturelle réalisé par le SCU ont été complétés par le processus participatif « CULTYV »⁴, mené auprès de la population en 2018. En donnant la parole à la population et aux actrices et acteurs culturels, cet échange a permis de récolter 480 idées exprimées par près de 220 personnes. Parmi les plus saillantes, 10 besoins et préoccupations se trouvent listée ci-dessous par ordre de sollicitation croissante. L'ensemble de ces thématiques sont constitutives du PDC30 tel que présenté dans la suite de ce document.

³ Commune d'Yverdon-les-Bains, *Politique d'intégration à Yverdon-les-Bains 2018-2021*, Yverdon-les-Bains, novembre 2017.

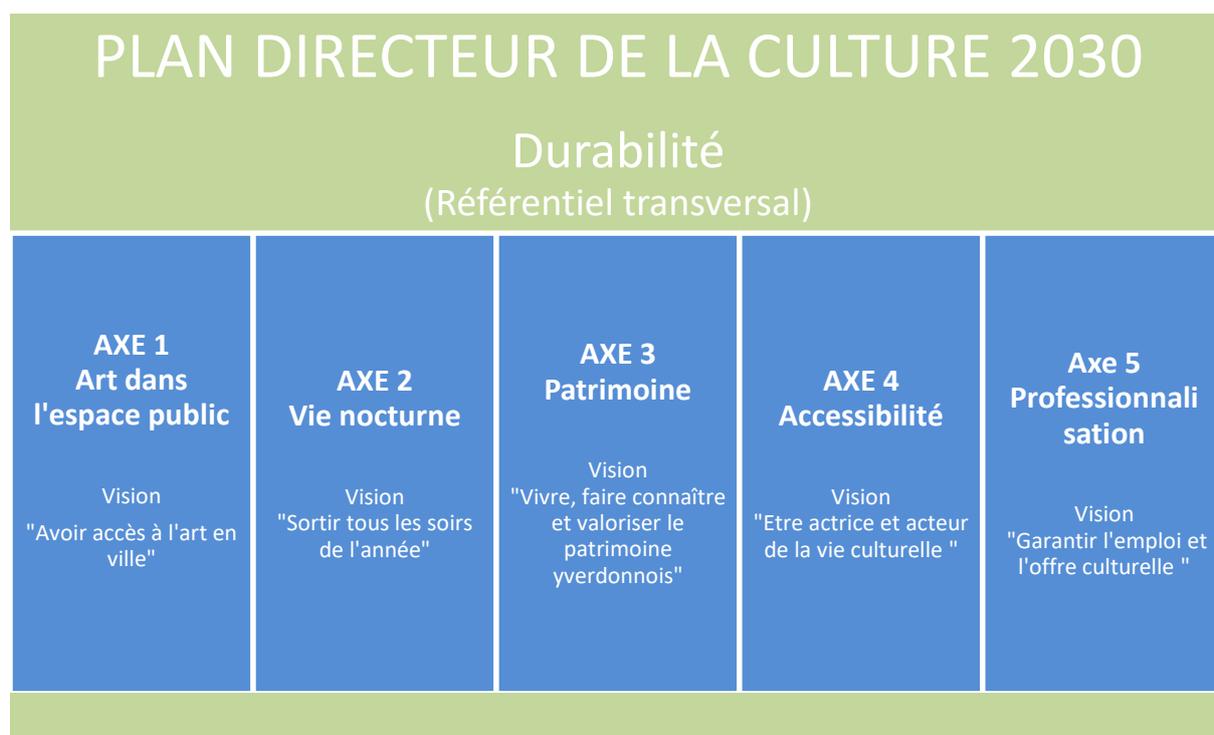
⁴ La restitution exhaustive des idées récoltées lors de la démarche « CULTYV » sont accessibles sur le site web : <https://www.yverdon-les-bains.ch/cultyv/restitution-idees.php>

1. Art dans l'espace public
2. Régionalisation de la culture
3. Cinéma
4. Animation des Rives du Lac
5. Espace d'expression et d'exposition
6. Lieu de partage
7. Développement de partenariats
8. Communication
9. Accompagnement par le Service de la culture
10. Médiation



3. PLAN DIRECTEUR DE LA CULTURE 2030

Conscient des besoins de la population, tout autant que des forces et des faiblesses de la culture à Yverdon-les-Bains, le SCU propose un Plan directeur de la culture 2030 (PDC30) qui soit audacieux et qui, grâce aux opportunités décelées ci-dessous, développe une culture durable.



LA DURABILITÉ COMME RÉFÉRENTIEL TRANSVERSAL

« La culture est ce que nous sommes et ce qui façonne notre identité. Aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture. »⁵

Facteur d'intégration sociale et de dialogue, la culture est également un moteur de développement et d'innovation. Dans une recherche de cohérence globale, les politiques culturelles doivent s'inscrire, à tous les niveaux, dans une perspective de durabilité. Les communes, mais également les cantons et la Confédération ont alors un rôle important à jouer dans l'intégration des principes du développement durable dans les politiques culturelles, afin d'accélérer le processus de transition vers des sociétés durables et solidaires.

En misant sur la culture, les collectivités publiques peuvent créer des synergies qui participent à l'amélioration du climat social et à la préservation d'un cadre de vie de qualité pour sa population. De

⁵ UNESCO, « La culture pour le développement durable », *Agenda 2030 pour le développement durable*, 2015.

par sa capacité d'innovation et de créativité, la culture peut agir comme outil et levier pour « une meilleure conscientisation et une plus vive implication de tous les acteurs »⁶.

Le développement de la culture contribue à la durabilité en agissant comme ciment social et en enrichissant la société. En outre, cela constitue un catalyseur pour le développement économique local. Depuis 2016, le SCU est couplé au Bureau de la durabilité, anciennement l'Agenda 21. Cette union permet à la Ville d'avoir une conscience élevée des enjeux en matière de durabilité et de les insuffler dans ses pratiques, en analysant chaque nouvel élément à travers le prisme des impératifs de la durabilité. Avec ce PDC30, le SCU souhaite que la culture devienne un vecteur privilégié de la transition vers un monde plus durable.

CINQ AXES

Afin de renforcer le développement de la culture à Yverdon-les-Bains, la Ville concentrera ses efforts sur les cinq axes stratégiques suivants:

- **AXE 1: Art dans l'espace public**
 - VISION : Avoir accès à l'art en ville
- **AXE 2 : Vie nocturne**
 - VISION : Sortir tous les soirs de l'année
- **AXE 3: Patrimoine**
 - VISION : Vivre, faire connaître et valoriser le patrimoine yverdonnois
- **AXE 4: Accessibilité**
 - VISION : Être actrice et acteur de la vie culturelle
- **AXE 5: Professionnalisation**
 - VISION : Garantir (l'offre et) l'emploi

⁶ Marie DuPasquier, *Culture et créativité pour le développement durable. Bonnes pratiques pour les collectivités publiques*, ARE et OFC, 2017, p.8.

AXE 1 : ART DANS L'ESPACE PUBLIC

VISION : « Avoir accès à l'art en ville. »

ORIENTATION

Le développement architectural et urbanistique d'Yverdon-les-Bains dessine aujourd'hui les contours de la ville de demain. Les nombreux projets de développement de la ville vers son lac ainsi que de création et de rénovation de bâtiments et infrastructures communales (Front-Gare, Place d'Armes, Sports 5, etc.) représentent une opportunité de changer la manière de percevoir et d'utiliser l'espace public pour la population, en y intégrant une forte dimension culturelle.

Ces nouveaux projets sont une opportunité pour les actrices et acteurs ainsi que pour les artistes d'envisager de nouvelles manières de créer et de diffuser la culture au cœur même de la Cité, en dehors des murs des institutions. En effet, en prenant place sur l'ensemble du territoire communal, l'art devient immédiatement accessible, sans barrière ni distinction, permettant à la population de se réapproprier l'espace public. Dans ce cadre, la ville doit être perçue comme matière première propice à de nouvelles créations allant à la rencontre de la population. En façonnant ainsi culturellement la Cité de demain, on améliore la qualité de vie, la cohésion sociale et l'image de la Ville, pour la population tout autant que pour les touristes.

En permettant à l'art d'investir l'espace public et en créant du lien entre la culture et la population, la Ville souhaite encourager le dialogue et la participation de toutes et tous à la vie sociale. Afin de garantir un accès permanent à une culture vivante, le SCU vise à définir une stratégie d'application claire du règlement culturel. Cette dernière offrira les outils permettant aux institutions d'envisager de nouvelles manières d'amener une plus-value culturelle au centre de la vie sociale et publique yverdonnoise.

MESURES

Appliquer le règlement du *Pourcent culturel*.

Développer l'accès à la culture et à l'art sur l'ensemble du territoire communal.

Encourager les institutions et les artistes à sortir de leurs murs.

FOCUS:

- **Le *Pourcent culturel* de la Place d'Armes :**
Le projet de réalisation de la nouvelle Place d'Armes est capital dans la création de la ville du futur. Elle souhaite proposer aux yverdonnoises et yverdonnois un lieu vivant, créateur de lien social et représentatif des futures transformations de la cité thermale. Dans ce cadre, le *Pourcent culturel* de cet ouvrage aura une grande importance, puisqu'il s'agira de mettre en place les processus permettant d'envisager les prochains *Pourcents culturels* avec sérénité et de créer une œuvre symbolique à laquelle pourra s'identifier l'ensemble de la population d'Yverdon-les-Bains.

- **« Un espace public accessible à tous, en 5 minutes » :**
Ce projet « modèle » du Service de l'urbanisme de la Ville, soutenu par la Confédération, vise à mettre à la disposition de toute la population des espaces extérieurs, agréables et accessibles en moins de cinq minutes à pied. Quatre axes seront développés : la nature, le social, le sport et la culture. Dans ce cadre, le Service de la culture participera à l'implémentation de la culture dans ce projet.

- **« Cabines d'expressions »:**
La Ville a fait l'acquisition de cabines téléphoniques Swisscom qui ne sont plus en fonction. Ces cabines, au nombre de trois, sont placées à des endroits stratégiques à travers la ville. Le projet « Cabines d'expressions » offrira aux artistes et à la population un nouvel espace d'expression artistique, accessible sur appel à projets. Ainsi, une multitude de créations originales seront visibles par toutes et tous dans les rues d'Yverdon-les-Bains.

AXE 2 VIE NOCTURNE

VISION : « Sortir tous les soirs de l'année. »

ORIENTATION

Une vie culturelle dynamique, animée et adaptée aux besoins de toutes les catégories de population, se base en partie sur une offre d'activités en fin de journée.

Depuis 2012, l'offre culturelle yverdonnoise s'est étoffée et diversifiée. En effet, entre 2015 et 2018, la fréquentation des événements culturels a augmenté de plus de 30%, passant de 260'000 à 380'000 spectateur·trice·s. De par sa complémentarité à l'offre culturelle de la région, Yverdon-les-Bains attire aujourd'hui un public supra local et supra régional. Si cette orientation est réjouissante, elle doit en revanche mieux considérer l'offre culturelle nocturne qui reste relativement faible au-delà de 22h00⁷. Pour que les 5'000 jeunes (15-25 ans) en formation à Yverdon-les-Bains choisissent de s'établir dans la Cité thermale, il est nécessaire que des liens forts soient créés avec la Ville qui les a accueillis durant leurs études.

Ainsi, Yverdon-les-Bains souhaite mieux répondre aux attentes de la population en terme d'offre culturelle et de vie nocturne. Dynamiser et diversifier les d'animations et les œuvres cinématographiques proposées, participe à la création et au développement de lieux de rencontre et de socialisation pour toute la population.

⁷ En dehors du domaine de la restauration, seuls L'Amalgame, les Citrons Masqués, le cinéma Bel Air et les festivals proposent une offre adaptée.

MESURES

Mettre sur pied les assises de la vie nocturne yverdonnoise.

Créer et développer des espaces de socialisation nocturne (future Bibliothèque publique et scolaire, Sports 5).

Favoriser le développement de nouveaux événements nocturnes, notamment l'offre cinématographique et l'accueil du public dans les théâtres.

FOCUS:

- **Développement de la vie culturelle nocturne : le projet Front-Gare**
Le projet Front-Gare pourrait réunir la Bibliothèque publique et scolaire, le Musée Suisse de la Mode (MuMode) ainsi que des salles de cinéma dans un bâtiment multifonctionnel au centre-ville. Cet espace culturel aurait pour ambition de devenir un lieu emblématique ouvert 7/7, dans lequel la population pourrait se réunir, étudier, interagir, sortir et se rencontrer tant en journée qu'en soirée.
- **Renforcement de l'activité nocturne dans les institutions communales, notamment au théâtre de l'Echandole au travers d'une refonte de l'utilisation des Caves et du bar**
Les Caves du Château, idéalement situées sur la Place Pestalozzi, pourraient être le lieu d'expression de nombreuses nouvelles formes d'animations culturelles et festives nocturnes. Ce lieu pourrait ainsi devenir un lieu central de socialisation et d'activités au centre-ville historique, permettant un lien entre les commerces de la Place Pestalozzi, le Château et différents projets artistiques.

AXE 3 PATRIMOINE

VISION : « Vivre, faire connaître et valoriser le patrimoine yverdonnois. »

ORIENTATION

La valorisation des richesses patrimoniales matérielles et immatérielles contribue à créer du lien entre la population et la Ville, améliorant ainsi son attractivité.

L'héritage patrimonial de la région du Nord vaudois est exceptionnel à plus d'un titre. En effet, Yverdon-les-Bains témoigne de plus de 6'000 ans d'activité humaine ininterrompue : des sites archéologiques, aux bâtisses historiques du XVIII^e en passant par la richesse du bourg médiéval ainsi que par le passé industriel du XX^e.

Le patrimoine immatériel⁸ est tout aussi impressionnant, avec des traditions qui restent bien vivantes et réunissent des publics variés, grâce à des événements et spectacles revisitant ces héritages culturels du passé. Miroir de la vitalité des sociétés locales, le patrimoine immatériel traverse les générations, grâce à une incessante remise en question, une réappropriation au travers de pratiques urbaines contemporaines et une adaptation aux changements technologiques.

Dans la région, la richesse du patrimoine est une invitation aux communes du Nord vaudois à se fédérer autour d'un positionnement clair et commun, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance de la population à sa région.

MESURES

Valoriser le patrimoine muséal de la Ville, en particulier le MY, le MuMode, la Maison d'Ailleurs, le CACY et la Bibliothèque publique et scolaire.

Mettre en avant les atouts concurrentiels dont dispose la Ville (les collections uniques de la Maison d'Ailleurs, du MuMode, du MY et du CDRPY, un passé industriel riche, etc.).

Développer des produits touristiques locaux ou régionaux, par exemple des itinéraires de découverte patrimoniale.

Mettre en avant la diversité du patrimoine bâti et dynamiser le centre historique.

Valoriser le patrimoine immatériel : Brandons, Abbaye, 1^{er} août, Jeux du Castrum, Numerik Games, La Dérivée, etc.

⁸ Selon la Convention de l'UNESCO de 2003, art. 2, al. 1 : « On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. ».

FOCUS:

- **Valorisation du patrimoine : la dynamisation du centre-ville et de son patrimoine**

Il est important de renforcer le secteur muséal, qui constitue un pôle d'attraction central de la Ville. Le MuMode, le CACY, le MY et la Maison d'Ailleurs sont parfaitement complémentaires et interdépendants. C'est pourquoi il est nécessaire d'effectuer des investissements sur le long terme. Dans ce cadre, la Maison d'Ailleurs fait figure de locomotive, de par son dynamisme, son rayonnement grandissant et sa grande variété d'activités ponctuelles en plus de ses expositions temporaires. Il est donc nécessaire d'encourager ce dynamisme et de développer en parallèle l'offre du MY et du MuMode, afin d'augmenter l'attractivité de la Ville. En Effet, le MY a un rôle clé à jouer dans la mise en valeur et dans la préservation du patrimoine local et régional, à commencer par le Château. Ce dernier est désormais considéré, dans le nouveau projet scientifique et culturel du MY comme le premier objet de sa collection et doit être mis en valeur en tant que tel. Enfin, le CACY, logé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville et ayant pignon sur la Place Pestalozzi, gère le Fonds d'art visuel de la ville (le FAV) et développera d'avantage l'art au milieu de l'espace public afin d'aller à la rencontre de la population.

AXE 4 ACCESSIBILITÉ

VISION : « Être actrice et acteur de la vie culturelle. »

ORIENTATION

La vie culturelle doit être accessible au plus grand nombre malgré les inégalités des chances en termes de formation, de revenu ou d'origine. Seul·e ou en groupe, chacun·e selon sa propre conception et ses intérêts, l'accès à la culture doit répondre pleinement à la diversité sociale yverdonnoise, afin de créer un écosystème durable et améliorer la cohésion sociale.

Le public à qui s'adresse l'offre culturelle n'est jamais homogène ni identique. Il peut être occasionnel, averti, investi, mais aussi « empêché » par différents obstacles, qu'ils soient sociaux (handicap, maladie, discrimination, etc.), culturels (langue étrangère, etc.) ou économique (prix d'entrée, faible revenu, etc.). Afin que toutes les catégories de population puissent se sentir intégrées, une communication spécifique ainsi que des actions de médiation adaptées à tous les publics doivent être mises en places.

Par le biais de la révision de son PDC30, Yverdon-les-Bains souhaite renforcer les attaches fortes entre la Ville et la population, en facilitant son accès, physique et social, à la culture tout autant qu'en l'incitant à devenir actrice et acteur de la vie culturelle. Participer à une action de médiation, être membre d'un comité bénévole, artiste, spectatrices ou spectateurs : les formes de participation sont nombreuses pour tendre vers une vie culturelle socialement inclusive et co-construite.

Cette réflexion s'applique également aux salles mises à disposition de la population pour location. Valoriser leur exploitation et faciliter le processus de réservation, grâce à des outils numériques, sont des objectifs importants pour le PDC30. En effet, la facilitation de l'accès et de la réservation de ces salles permet de valoriser les collaborations entre la Ville et la population. Il ne s'agit pas dans ce cadre d'augmenter la quantité des locations à tout prix, mais bien d'en augmenter la qualité, en faisant des salles communales des relais pour co-construire les projets de la population.

MESURES

Garantir l'accessibilité de toutes les infrastructures.

Mettre sur pied un dispositif de reconnaissance et d'encouragement à destination des bénévoles.

Développer une communication adaptée aux différents publics, en particulier à l'attention des publics dits « empêchés ».

Mettre en place une plateforme d'échanges entre le SCU, les personnes, amateurs et professionnelles, actives dans la culture, les différents partenaires publics et privés, et la population.

Renforcer la médiation chez les entités culturelles communales et non communales.

Soutenir et accompagner les porteuses et porteurs de projets.

Faciliter l'accès aux salles communale en centralisant et numérisant leur gestion.

FOCUS:

- **Accessibilité à la culture pour tous les publics : CULTYV**

Après l'enthousiasme suscité par le dispositif participatif « CULTYV »⁹, mis sur pied en 2018 dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle, le SCU a décidé de continuer le dialogue et l'expérience. CULTYV devient ainsi la plateforme d'échange entre les membres actifs dans la culture, les partenaires et la population. Le 23 septembre 2019, la demi-journée « CULTYV – la culture et le handicap » a été organisée en partenariat avec le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale, ainsi qu'avec *Culture inclusive de Pro Infirmis* et l'association *Ecoute-Voir*. Cet événement réunissant principalement les professionnel·le·s yverdonnois·e·s des domaines culturels et sociaux a été créé dans le but d'échanger et de comprendre les besoins de chacun·e en matière d'accessibilité à la culture. De prochains rendez-vous sont prévus, afin de maintenir les échanges et de mettre en œuvre le PDC30.

- **Valorisation des salles communales**

La Ville, à travers son Service de la culture, met à disposition différentes salles qui peuvent être louées par la population. Cette prestation est actuellement peu mise en valeur et la démarche de location n'est pas facilitée. Le SCU souhaite numériser la location des salles, dans le but de rendre cette offre plus accessible et attrayante. La numérisation des locations de salles est une opportunité pour valoriser les rencontres organisées par la population, ainsi que pour inciter la population dans son ensemble à prendre part à la création

⁹ Christelle Maillard, « La Ville "Cultyv" pour récolter des idées », *La Région*, édition n°2195, 28 février 2018.

d'événements culturels, devant ainsi membre actif de la scène culturelle yverdonnoise.

AXE 5 PROFESSIONNALISATION

VISION : « Garantir l'emploi et l'offre culturelle. »

ORIENTATION

Pour que la vie culturelle soit diversifiée et énergique, celles et ceux qui la rendent vivante, en particulier les artistes professionnel-le-s, doivent pouvoir bénéficier d'un soutien public et d'une reconnaissance de leur statut. Besoins en locaux, en formation et en moyens financiers – les collectivités publiques ont pour mission d'accompagner la culture sur plusieurs fronts, afin de garantir l'emploi et de s'assurer non seulement de la qualité des créations artistiques et culturelles proposées, mais aussi de la bonne intégration du développement durable dans le fonctionnement des divers organismes.

Avec un soutien renforcé aux individus et aux organismes du domaine artistique, la première politique culturelle a encouragé le développement de la vie culturelle yverdonnoise. La redynamisation du tissu culturel et la venue de nouvelles structures et institutions ont fait naître de nouveaux besoins en termes de formation et d'accompagnement, mais aussi de locaux administratifs, de stockage, de résidences, d'ateliers et autres espaces d'expression. Parallèlement, des opportunités uniques de collaboration et de mutualisation des ressources et des biens entre les différentes entités du monde de la culture, ainsi que le monde du sport, se multiplient.

Au travers du PDC30, la Ville d'Yverdon-les-Bains souhaite répondre de manière efficace et coordonnée aux besoins des artistes et mieux reconnaître leur statut. Par une refonte des critères d'attribution de subventions, elle désire également œuvrer à une meilleure intégration de la durabilité dans le fonctionnement du monde de la culture. Pour pouvoir garantir une distribution des subventions disponibles de manière efficace et durable, des critères d'octroi adaptés doivent être définis et des solutions de demandes facilitées, autant pour les artistes que pour les entités organisatrices.

L'accès à une formation de qualité est un vecteur d'épanouissement des acteur-trice-s du tissu culturel. La transmission d'expérience, tant dans le milieu professionnel qu'amateur, assure le développement et la pérennité des organismes. Pour ces prochaines années, le Ville vise à encourager les formations professionnelles des artistes. Un autre objectif considérable dans le PDC30 consiste en la révision des espaces disponibles pour les artistes. Des locaux administratifs, des lieux de dépôts, des espaces de créations et des ateliers : l'offre d'espaces adaptés est l'une des conditions qui permettent aux artistes de continuer leur activité dans de bonnes conditions.

MESURES

Réviser les dispositifs de subventionnement et numériser les demandes.

Régionaliser le soutien à l'offre culturelle.

Renforcer le statut des artistes.

Encourager la formation des professionnel-le-s et de la relève.

Pérenniser les institutions culturelles existantes.

Moderniser les infrastructures et répondre aux besoins du milieu culturel en ce qui concerne les locaux administratifs, dépôts, ateliers et résidences.

FOCUS:

- **Renforcement du tissu culturel yverdonnois et régional : Plateforme culturelle régionale**

Penser la culture à l'échelle régionale, plutôt qu'à l'échelle communale, est une préoccupation centrale pour Yverdon-les-Bains qui souhaite fédérer le champ culturel du Nord vaudois et répartir son soutien de manière plus efficace, équitable et durable. En ce sens, la formalisation d'un réseau culturel régional permettra d'affirmer et de promouvoir une identité commune pour l'ensemble de la population, en mettant en avant ses forces et ses spécificités. Le financement des institutions, des projets et des événements culturels sera assuré par l'ensemble des communes ayant rejoint la plateforme. Cette mutualisation des ressources au niveau régional permettra d'améliorer sensiblement l'accès à la vie culturelle pour toute la population du Nord vaudois.

- **Réviser les dispositifs de subventionnement**

La révision des critères de subventionnement est l'un des leviers à disposition de la Ville pour favoriser un développement harmonieux du tissu culturel yverdonnois. Pour ce faire, le souhait du SCU est d'intégrer notamment les éléments suivants dans les critères d'obtention des subventions :

- La **rémunération** des artistes devra être adaptée afin de leur garantir un salaire juste.
- Le projet devra s'inscrire dans la **complémentarité** par rapport à l'offre existante, afin d'assurer une diversité des activités et animations proposées à la population.
- Les thèmes de la **participation**, de l'**inclusion** et de la **médiation** devront être présent dans le projet, en tant que facteurs permettant l'accès de la culture pour toutes et tous.
- La **qualité artistique** des productions et des collaborations restera un critère central du nouveau règlement des subventions.
- La **diversité du financement** permettra de favoriser la création de synergies et de partenariats entre les organismes soutenant la culture.

- **L'égalité des chances** (genre, économique, sociale, etc.) dans les projets culturels et artistiques est un critère clé de la culture durable.

- **Le développement et la mise en réseau des infrastructures : Sports 5**

Sports 5 est un projet qui allie de manière innovante sport et culture dans le même périmètre. Le site combinera de manière créative et dynamique le sport et la culture, dans une perspective de bien-vivre, pour tout le monde. C'est une projection dans le monde d'après, une nouvelle manière de concevoir le vivre en ville, de manière pluridisciplinaire, intergénérationnelle, agile et durable. L'objectif est notamment de répondre à certains besoins en termes de lieu de vie, de locaux administratifs, dépôts, ateliers et résidences, mais aussi de créer des espaces permettant la rencontre et l'expression sportive et artistique. Il se destine à devenir un nouveau hub des artisans du mouvement. Sports 5 vise ainsi à promouvoir conjointement la santé et la culture, en associant de manière originale l'activité physique et la créativité artistique, le tout sous la bannière fédératrice de la durabilité.

4. PERSPECTIVES

Le PDC30 et les cinq axes présentés s'adressent à toute la population. La Ville donne ainsi une vision claire de ce qu'elle souhaite réaliser d'ici 2030. Les intérêts de la population, des artistes, des structures organisationnelles et la diversité de l'offre culturelle sont au cœur des priorités du paysage culturel de la Ville pour les années à venir. Un plan d'action devra, dans un deuxième temps, répartir dans le temps et en fonction des moyens les différentes mesures et actions à entreprendre d'ici 2030 afin d'atteindre au mieux les objectifs fixés.

Du point de vue des publics, il s'agira de développer une communication adaptée aux différents besoins. Un travail important de valorisation du bénévolat devra être mis en œuvre, car il est un élément central de l'organisation de nombreux événements culturels locaux. De plus, il est aussi un facteur important de participation culturelle, en encourageant des personnes de tous les milieux à prendre part activement à l'offre culturelle en devenant des actrices et acteurs de la vie culturelle yverdonnoise.

Du point de vue des artistes et des organisateur·trice·s, il s'agira notamment de la refonte de l'ensemble des règlements d'attribution des subventions. Ces nouveaux critères devraient permettre de mieux soutenir et encadrer l'ensemble des entités en valorisant notamment le statut d'artiste, la formation, la complémentarité, l'originalité, l'inclusion, l'égalité des chances, tout en simplifiant et numérisant les processus liés aux demandes de soutiens.

Concernant l'offre culturelle, plusieurs éléments d'importances sont relevés tout au long de ce document, qui devront être approfondis et travaillés durant la prochaine période. L'espace public deviendra le lieu de prédilection de diffusion de l'art et de la culture offrant ainsi un rapprochement entre population et culture. L'amélioration de l'offre culturelle nocturne tout comme la valorisation du patrimoine de la Ville seront au centre des préoccupations du SCU. Des assises de la vie nocturne yverdonnoise établiront les conditions-cadres de son déploiement. De même, les nombreux projets patrimoniaux sont également au centre du renforcement de l'offre culturelle : la rénovation du site de Sports 5, le futur bâtiment multifonctionnel, qui devra notamment servir de lieu à la bibliothèque ainsi qu'au MuMode ou encore le nouveau projet scientifique et culturel du MY qui valorisera le Château comme premier objet de sa collection. Ces lieux deviendront à terme de véritables espaces de vie ouverts à toutes et tous, qui permettront de renforcer et multiplier les liens entre les institutions et la population, tout en offrant de meilleures conditions de travail aux artistes.

Cette réflexion, ainsi que tout le processus d'élaboration du PDC30 est le fruit de l'intelligence collective. Et leur mise en œuvre doit l'être également. En restant en relation avec sa région et son tissu, mais surtout en travaillant en collaboration avec les différents membres actifs dans la culture, la population et les différents services communaux, Yverdon-les-Bains deviendra un pôle culturel important et remportera le pari l'intégration de la durabilité dans les pratiques culturelles.

5. ANNEXES

5.1. DOUZE THÈSES DE LA CONFÉRENCE DES VILLES EN MATIÈRE CULTURELLE

Section de l'Union des villes suisses, la Conférence des villes en matières culturelles (CVC) regroupe les villes suisses de plus de 15'000 habitant-e-s et dotées d'un service culturel. La CVC a formulé douze thèses relatives à la politique culturelle urbaine en guise de lignes directrices aussi bien pour l'activité de la Conférence que pour l'encouragement de la culture dispensé par les différentes villes.¹⁰ Un remaniement des thèses a été fait lors de la Conférence des délégué-e-s en avril 2006 et approuvé dans les villes membres¹¹ déclarant ces thèses comme étant essentielles dans leurs documents légaux et dans leur propre systématique.¹² Ci-après, les douze thèses de la CVC :

1. La culture a besoin du soutien des pouvoirs publics. Un large soutien de la politique culturelle jette les bases d'une création culturelle vivante et d'une offre séduisante qui contribuent à l'attrait et à la qualité de vie urbaine et constituent un impact économique important.
2. Le patrimoine culturel doit être sauvegardé et la création culturelle contemporaine encouragée.
3. L'accès à l'offre culturelle doit être encouragé pour toute la population.
4. La culture et l'encouragement de la culture sont des éléments importants de la communication publique.
5. La promotion culturelle doit être développée de manière souple.
6. L'agglomération, la région et le canton participent aux dépenses culturelles de la ville (prestations de centre urbain).
7. La collaboration avec le mécénat privé doit être renforcée.
8. Les institutions scolaires familiarisent leurs élèves avec les activités et l'offre culturelles.
9. Des infrastructures appropriées doivent être créées à des conditions avantageuses pour les activités culturelles.
10. La promotion culturelle publique doit également être utile à la sécurité sociale des artistes.
11. La Confédération, les cantons, les villes et communes collaborent dans le domaine de la promotion culturelle et coordonnent leurs activités.
12. Les villes encouragent les échanges culturels en Suisse et avec l'étranger.

¹⁰ Conférence des villes suisses en matière culturelle, *Nouvelle formulation des thèses sur la politique culturelle des villes suisses*, Bienne, avril 2006.

¹¹ Alors composées en 2006 de : Aarau, Berne, Bienne, Burgdorf, La Chaux-de-Fonds, Coire, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall, Thoun, Winterthur, Zug et Zürich. Yverdon-les-Bains devient le 24^{ème} membre de la Conférence en 2013.

¹² Conférence des villes suisses en matière culturelle, *Nouvelle formulation des thèses sur la politique culturelle des villes suisses*, Bienne, avril 2006.

5.2. RÉALISATIONS 2012-2019

Sur la base de ces 13 objectifs de la politique culturelle à Yverdon-les-Bains, différentes actions ont été menées:

- 1) Créer un Service de la culture
 - Création du Service de la culture en juin 2012 (Chef de Service et assistante de direction) ;
 - Engagement d'un·e stagiaire à la direction dès 2014 ;
 - Engagement d'un chef de projet à la direction dès 2015 ;
 - Engagement d'un·e apprenti·e à la direction dès 2016 ;
 - Intégration de la Déléguée à l'Agenda 21 ainsi que d'un·e stagiaire en 2016 ;
 - Intégration de la responsable des locations de salles communales en 2016.

- 2) Appliquer et mettre à jour la politique culturelle
 - Budget évoluant de CHF 6'297'790.- en 2012 à CHF 7'873'205.- en 2018, soit une augmentation de 25% en six ans ;
 - Représentation de la Ville dans des réseaux (Corodis, Réseau des villes vaudoises, Réseau des villes romandes et CVC) ;
 - Travail en collaboration avec les organes de subventionnement (Loterie romande, Canton de Vaud, Pro Helvetia, Office fédéral de la culture (OFC)) ;
 - Renouvellement de la politique culturelle au travers de la démarche participative CULTYV (2018).

- 3) Administrer les affaires culturelles communales
 - Intégration de La Marive au Service de la culture en 2012 ;
 - Engagement d'un directeur au Théâtre Benno Besson ;
 - Engagement d'une directrice à l'Echandole ;
 - Création du Centre d'art contemporain (CACY) en 2013 suite à l'engagement d'une nouvelle directrice ;
 - Intégration de La Broquine à la Bibliothèque et signature d'un mandat de prestation pour la Bibliothèque scolaire en 2015 ;
 - Augmentation des budgets et EPT pour L'Echandole, le TBB, le CACY et la Bibliothèque (BPY).

- 4) Représenter et soutenir les acteur·trice·s culturel·le·s de la ville et de la région
 - Création et développement de la plateforme EMOI, portail culturel d'Yverdon-les-Bains et région (emoi.ch, page Facebook et Instagram, deux éditions de magazine) ;
 - Création d'une plaquette de présentation du SCU et de la culture yverdonnoise ;
 - Production d'invitations culturelles à déguster les produits culturels locaux ;
 - Campagne « Les Étés d'Yverdon-les-Bains » 2017 et 2018 ;

- Création d'un réseau culturel régional (9 communes) ;
 - Création du Prix culturel régional dès 2015.
- 5) Consolidation, évaluation et accompagnement des principaux acteur-trice-s culturel-le-s
- Accompagnement de l'assainissement, de la restructuration et de la professionnalisation de L'Amalgame ;
 - Augmentation des subventions pour : La Maison d'Ailleurs, le Musée d'Yverdon (MY), le Centre de Documentation et de Recherche Pestalozzi (CDRPY), la Fête de la Musique (LaFMY), les Jeux du Castrum, Les arTpenteurs, le Musée suisse de la Mode (Mumode), la Nuit des Musées (NdM), L'Amalgame ;
 - Création d'outil et de procédures administratives d'accompagnement (convention, projet d'activité, rapport d'activité) ;
 - Mise sur pied de différents comités de pilotage et de liaison pour l'accompagnement et la réalisation des manifestations (Numerik Games, les Jeux du Castrum, 1^{er} août à la Plage, La Dérivée, Schubertiade, Fête romande des Yodleurs, etc.) ;
 - Coordination de la NdM (dès 2016), du 1^{er} août à la Plage (dès 2017), de Nouvel An (dès 2018) ;
 - Création et redynamisation d'un panel de nouvelles manifestations : Antidote Festival (2014-2018), NovaJazz (dès 2014), Club-Paradis (2015-2016), & Patati Festival, Les Week-end du Roy (2016), Les Rdv de la Place (dès 2017) et La Dérivée (dès 2017).
- 6) Renforcement de l'aide à la création et de l'encouragement à l'innovation
- Augmentation de l'aide à la création au TBB et à L'Echandole (Ville + Canton) ;
 - Réorganisation de la Commission culturelle (enveloppe de CHF 40'000.-) et augmentation de son budget (CHF 60'000.- dès 2018).
- 7) Mise à disposition de locaux et renforcement d'un pôle culturel
- Développement d'un projet de complexe culturel Front-Gare intégrant : un nouveau concept de bibliothèque, le MuMode et un cinéma multiplexe.
 - Bureau pour Les arTpenteurs ;
 - Nouveaux locaux de stockage pour le MY ;
 - Extension des locaux du MuMode ;
 - Nouveaux bureaux pour La Maison d'Ailleurs ;
 - Bureaux pour les associations Castrum & Cie et Game ;
 - Développement d'un concept de résidence culturelle et sportive sur le site de sports 5.
- 8) Initier une manifestation culturelle de grande envergure
- Accueil du festival Sonisphère en 2012 ;
 - Création de manifestations d'envergure : les Jeux du Castrum (redynamisation dès

2017), Numerik Games Festival (dès 2015) ;

- Co-organisation, avec la RTS, de la 20^e Schubertiade d'Espace 2 (2017) ;
- Accueil de la Fête romande des Yodleurs en 2018.

9) Intensification des projets envers le jeune public

- Signature du mandat de prestations avec le Canton et accueil des écoles dans le cadre de la Bibliothèque scolaire ;
- Augmentation de l'offre scolaire, jeune public, et de la médiation (théâtres, MY, CACY, BPY, Maison d'Ailleurs, Les arTpenteurs) ;
- Création du festival & *Patati* (dès 2016) ;
- Campagne de communication « jeune public » et famille en 2016.

10) Mise en place d'un concept de médiation culturelle

- Renforcement des activités de médiation des institutions communales (BPY, CACY, L'Echandole, TBB) ;
- Subventionnement augmenté pour la création d'actions de médiation culturelle ;
- Instauration de réunions trimestrielles entre les différents médiateur·trice·s culturel·le·s yverdonnois·es ;
- Création d'un programme allophone en 2017.

11) Places d'apprentissage et de stages pour les jeunes

- Engagement d'un·e apprenti·e techniscéniste au TBB dès 2013 ;
- Engagement d'un·e stagiaire dès 2014 au sein de la direction du SCU ;
- Engagement d'un·e apprenti·e à la direction du SCU dès 2016.
- Engagement d'un·e étudiant·e HETS, stage en formation pratique à la BPY, en 2017.

12) Intégration d'un axe culture dans la politique jeunesse

- Collaborations entre le Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS) et SCU : Baleinev, 1^{er} août à la Plage, L'Amalgame, LaFMY, AlternatYv Festival, La Dérivée.

13) Mise en place d'un espace de coordination « jeune et culture »

- Engagement par le JECOS d'un chef de projet « Jeune et culture » (2013-2017).

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|---|
| BPY | Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains |
| BCU | Bibliothèque Cantonale et Universitaire |
| CACY | Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains |
| CDRPY | Centre de documentation et de recherche Pestalozzi |
| CIMA | Centre international de la mécanique d'art |
| CVC | Conférence des villes en matière culturelle |
| LEC | Loi sur l'encouragement de la culture |
| LEM | Loi sur les écoles de musique |
| LPMI | Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel |
| LVCA | Loi sur la vie culturelle et la création artistique |
| MuMode | Musée suisse de la Mode |
| MY | Musée d'Yverdon et région |
| OFC | Office fédéral de la culture |
| PDC30 | Plan directeur de la culture à l'horizon 2030 |
| PMR | Personnes à mobilité réduite |
| SCU | Service de la culture d'Yverdon-les-Bains |
| SERAC | Service des affaires culturelles |
| TBB | Théâtre Benno Besson |



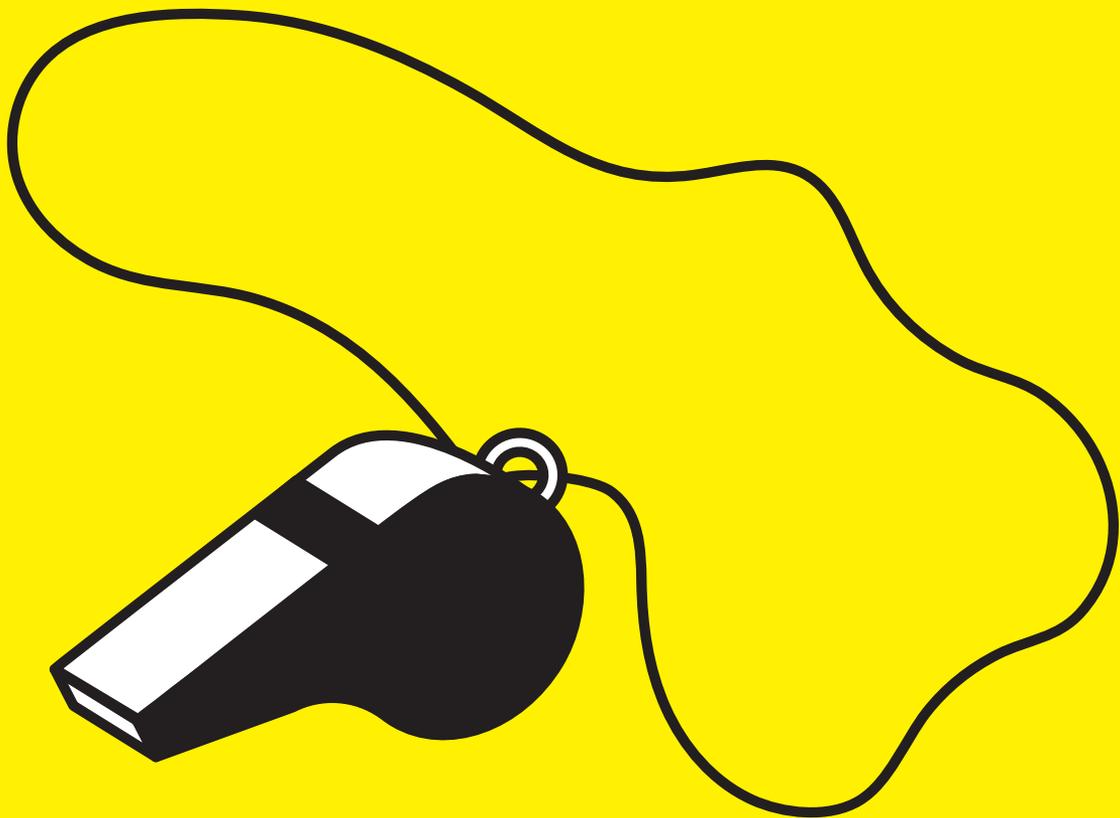
Culture

YVERDON LES-BAINS



CULTURE VIVANTE!

PLAN DIRECTEUR
DE LA CULTURE 2030



PAROLE DE MUNICIPALE

La culture crée de précieux espaces d'expression et de rencontre. Elle permet de penser notre société et notre futur autrement. Les complications sanitaires de cette dernière année ont rendu saillance, plus que jamais, son importance dans notre quotidien. Malgré les restrictions, elle n'a cessé de se manifester et de participer à l'épanouissement tant collectif qu'individuel. La culture est essentielle, car elle nourrit nos esprits et nos émotions.

Le plan directeur de la culture à l'horizon 2030 (PDC30) incarne un message audacieux et fédérateur. Les 5 axes qu'il propose permettent de prendre en compte les spécificités du territoire tout autant que de répondre aux besoins de la population et des acteurs-trices culturel·les. De même, en encourageant la mise en place de bons réflexes en terme de durabilité, il souligne la résilience des milieux culturels. Il annonce ainsi la place prépondérante que doit occuper la culture dans les projets de développement de la Ville et de sa région.

Les années à venir promettent de nombreux défis : la crise sanitaire amorce une crise économique considérable bouleversant les repères de la société. La participation culturelle et la création artistique, au centre de notre PDC30, agiront comme leviers d'action et points d'ancrage à la réédification de notre société, de ses valeurs et de son économie.

Cette vision ne sera réalisable qu'avec la participation de tous les services communaux, du politique, des partenaires publics et privés ainsi que de toutes les personnes qui font la culture à Yverdon-les-Bains. Nous sommes face à une opportunité de collaboration pour une culture vivante portée par chaque habitant·e ! Nous le revendiquons : nous avons besoin de culture !

Carmen Tanner

Municipale de la culture et de la durabilité



Première politique culturelle yverdonnoise (2012-2019)

LE BILAN EN QUELQUES CHIFFRES

2012

création du Service
de la culture

20

nouveaux événements
majeurs

336 624

spectatrices et spectateurs,
fréquentation annuelle moyenne
de l'offre culturelle (2015-2019)

37%

augmentation de
la fréquentation de l'offre
culturelle (2015-2019)

1

nouveau portail culturel –
EMOI – pour Yverdon-les-Bains
et sa région

16

artistes ou institutions
récompensé-es par le Prix
Culturel Régional (dès 2015)

97 000

visites d'élèves au Théâtre Benno
Besson, à l'Échandole, au CACY
et à la Bibliothèque publique et
scolaire (2013-2019)

Cultyv 2018

RESTITUTION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

+ d'infos sur: yverdon-les-bains.ch/cultyv

10 BESOINS PRINCIPAUX
ISSUS DE 480 IDÉES DÉPOSÉES
PAR 220 PARTICIPANT·ES

Lieu de
PARTAGE

ART
DANS L'ESPACE PUBLIC

ANIMATION
DES RIVES

Médiation

CINÉMA

Développement de
PARTENARIATS

Communication

RÉGIONALISATION

Accompagnement

ESPACE
D'EXPRESSION
ET D'EXPOSITION

La culture, indispensable **à un monde plus durable**

La culture a aussi son rôle à jouer dans la transition écologique! En améliorant le climat social et en préservant un cadre de vie de qualité pour la population, elle favorise sans conteste l'émergence d'une société plus durable et solidaire.

Mais rien ne se fait seul: depuis 2016, le Service de la culture est couplé au Bureau de la durabilité (anciennement Agenda 21). Cette synergie inédite apporte à Yverdon-les-Bains une conscience accrue des enjeux de durabilité dans la culture, incitant plus que jamais ce domaine à intégrer certaines pratiques. Ce plan directeur en est le reflet.

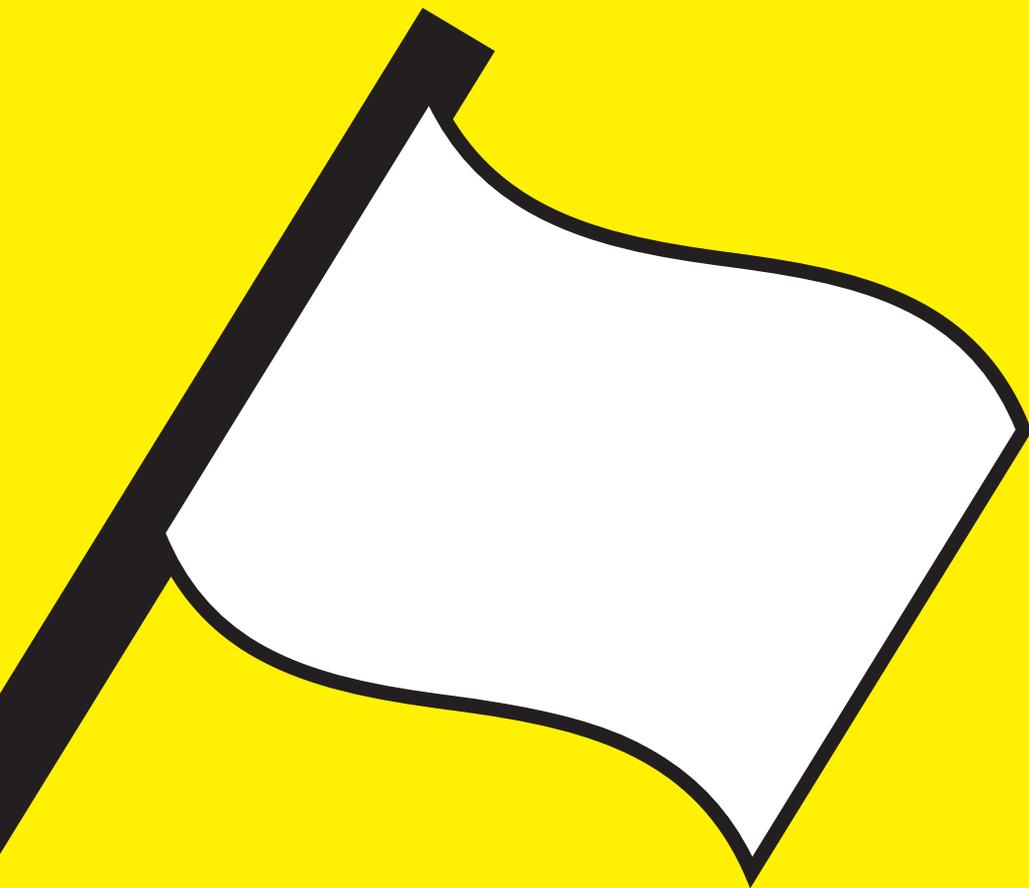
CULTURE

OUR ABILITY

axe 1/5
Espace public

RÉINJECTER L'ART DANS LA VILLE

**POUR UN ACCÈS
DIRECT À LA CULTURE,
PARTOUT!**



**Rendons la culture accessible
sur l'ensemble de la commune**



**Incitons les artistes et les institutions
à aller à la rencontre de la population**



**Appliquons le règlement
du *Pourcent culturel***

SOYEZ RÉALISTE, DEMANDEZ LA CULTURE!

C'est bon pour la qualité
de vie, la cohésion sociale et
l'image d'Yverdon-les-Bains.

Et si la ville devenait un véritable tremplin pour la création artistique? Nous voulons d'une culture qui sorte dans la rue et qui se mêle à la population. Que les échanges entre habitant-es et artistes soient vivifiés, les espaces publics réhabités, la culture démocratisée!

GRANDS PROJETS URBAINS = POURCENT CULTUREL

La culture doit faire partie intégrante des grands projets urbanistiques en cours et futurs. Faisons du futur quartier Gare-Lac, de Sports 5 et de la place d'Armes des lieux vivants et innovants! Le *Pourcent culturel* est un outil incontournable pour donner aux habitant-es d'Yverdon-les-Bains un accès direct à l'art sous toutes ses formes.

DE LA CULTURE À 5 MINUTES CHRONO

Des espaces publics accueillants, à moins de 5 minutes à pied, partout! Le Service de l'urbanisme donne vie à cette utopie en mêlant quatre volets: nature, social, sport et culture. Le Service de la culture veille à la concrétisation du volet culturel de ce projet soutenu par la Confédération.

3 MICRO-ESPACES ARTISTIQUES

Vous avez toujours rêvé d'une plateforme d'expression située en plein centre-ville? Chaque artiste, chaque Yverdonnois-e sera appelé-e à se réapproprier nos cabines téléphoniques!

51%

des Suisse-esses souhaitent
plus de temps pour des
activités culturelles

2014

32%

des Suisse-esses
considèrent la distance
comme un obstacle
en la matière

2014

axe 2/5
Vie nocturne

SORTIR TOUS LES SOIRS DE L'ANNÉE!

**EN AVANT LES CINÉS,
LES THÉÂTRES ET
LES CONCERTS!**



**Créons les assises
de la vie nocturne**



**Encourageons la création
de lieux culturels nocturnes**



**Développons l'offre nocturne,
notamment l'offre cinématographique
et les soirées festives**



DONNER UN COUP DE JEUNE AUX SOIRÉES À YVERDON- LES-BAINS

afin de convaincre
nos 5000 étudiant-es
(notamment) de s'établir
durablement.

L'offre culturelle yverdonnoise s'étoffe sans relâche. Et pour preuve : la fréquentation des événements culturels a augmenté de 37 % entre 2015 et 2019. Mais dès 22h, trouver des lieux où se réunir, des soirées pour se cultiver et se distraire reste un vrai défi. Notre programmation cinématographique et culturelle en soirée ne demande qu'à être dynamisée.

71%

des Suisse-esses
fréquentent les salles
de concert

2014

66%

des Suisse-esses
vont au cinéma

2014

47%

des Suisse-esses
vont au théâtre

2014

LE FRONT-GARE, UN NOUVEL EMBLÈME

Ce projet d'espace culturel a pour ambition de réunir la Bibliothèque publique et scolaire, le Musée Suisse de la mode (MuMode) et des salles de cinéma. Multifonctionnel, ultra-central et ouvert 7j/7, il deviendrait LE nouveau lieu pour se rencontrer, étudier, sortir.

L'ÉCHANDOLE EN MODE NOCTURNE

Idéalement situés sur la place Pestalozzi, les Caves et le bar du Château proposeront plus de créations artistiques et festives en soirée, pour contribuer à la dynamisation nocturne du centre-ville.

axe 3/5
Patrimoine

RÉVEILLER LES MURS ET LES TRADITIONS

**UNE HISTOIRE QUI VIT
ET QUI RASSEMBLE!**



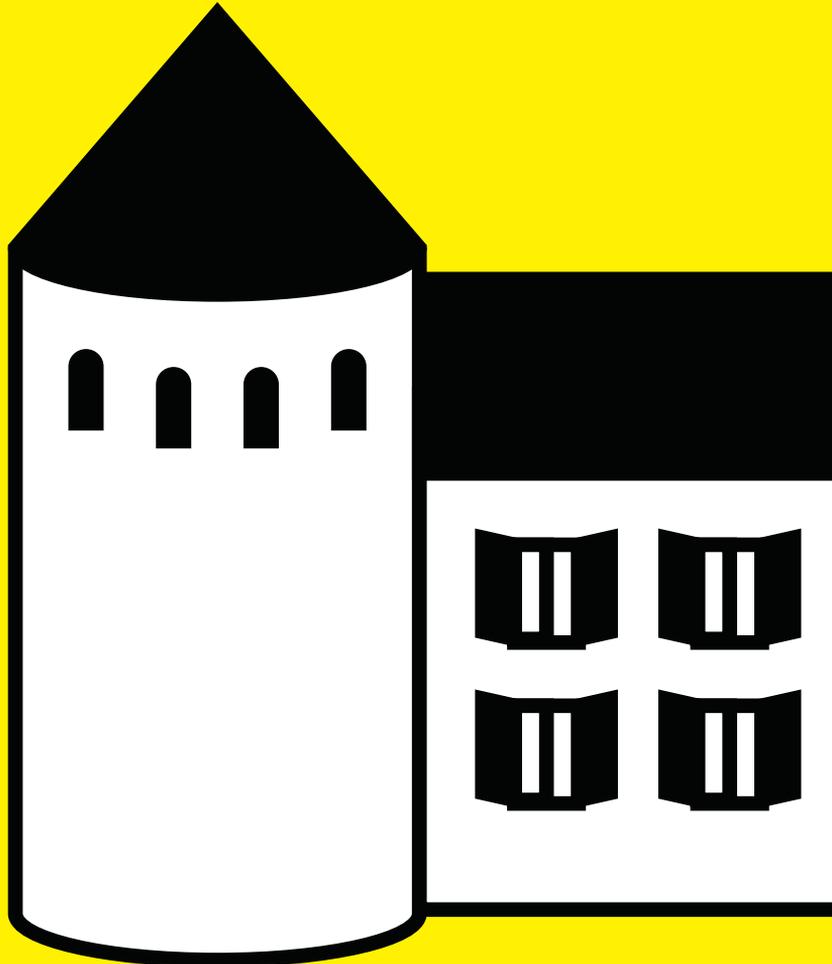
**Dynamisons notre
centre-ville historique**



**Participons au développement
du tourisme local et régional**



**Valorisons notre patrimoine
matériel et immatériel**



SUR LES TRACES DE LA CULTURE

pour créer du lien entre
les habitant-es et leur région.

En prime, cela améliore
notre attractivité!

Notre héritage patrimonial est unique : sites archéologiques, édifices historiques du XVIII^e siècle et passé industriel, Yverdon-les-Bains et sa région témoignent de plus de 6000 ans d'activité humaine ininterrompue. Communes du Nord vaudois, fédérons-nous autour d'un positionnement clair et commun, et renforçons le sentiment d'appartenance de la population à sa région !

DE LA VITAMINE C POUR NOS MUSÉES

Les musées sont la pierre angulaire de l'attractivité touristique d'un centre-ville. En plus d'alimenter le dynamisme de la Maison d'Ailleurs – qui fait figure de locomotive – nous soutiendrons les efforts de développement du Musée d'Yverdon et région (MY), du Musée suisse de la mode (MuMode), du Centre d'art contemporain (CACY), du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi ou encore de la Bibliothèque publique et scolaire et de son fonds ancien.

TRÉSORS IMMATÉRIELS YVERDONNOIS

Les Brandons, l'Abbaye, les Jeux du Castrum, les Numerik Games ou la Dérivée, notamment, font vivre les traditions du cru et en créent de nouvelles. Ce riche patrimoine immatériel est preuve de la vitalité et de la créativité de nos sociétés locales !

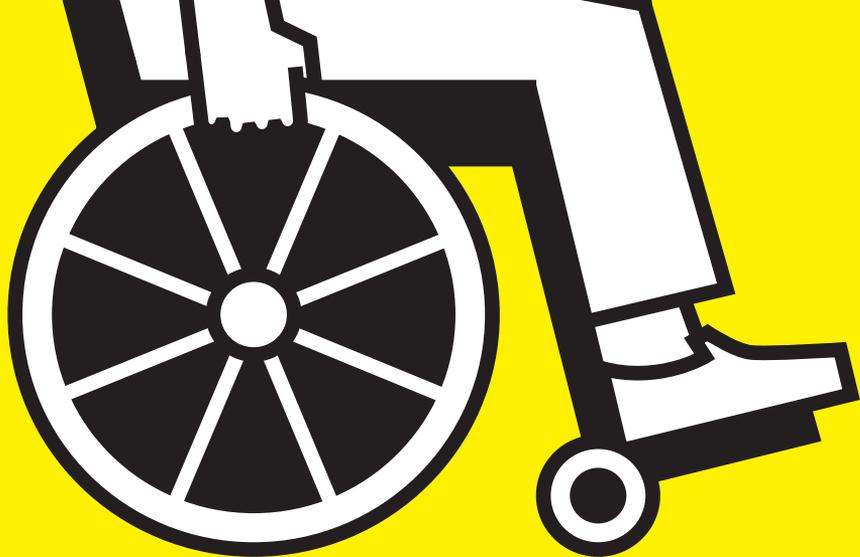
UNE IDENTITÉ POUR LE NORD VAUDOIS

Développer des itinéraires de découvertes patrimoniales, souligner la diversité du bâti historique et dynamiser le bourg médiéval d'Yverdon-les-Bains.

70%

**des Suisse-esses visitent
les musées, les monuments
historiques et/ou participent
à des fêtes traditionnelles
ou folkloriques**

2014



axe 4/5
Accessibilité

**VIVRE
LA CULTURE
SANS
ENTRAVES!**



**Incluons tous les publics dans
notre offre et notre communication**



**Renforçons les échanges au sein
des milieux culturels yverdonnois
et de la population**



**Simplifions l'accès aux
infrastructures communales**



Soutenons la participation

**DE LA CULTURE POUR
CHACUNE ET CHACUN!**

UN ACCÈS ÉLARGI À LA CULTURE

encourage toutes les franges
de la population à s'investir
pour la vie culturelle de la cité
et favorise le bien-être.

Bénévoles, artistes amateur-es et professionnel-les, porteuses et porteurs de projet, médiatrices et médiateurs, spectatrices et spectateurs: les possibilités sont infinies pour inviter la population à participer et rendre la culture inclusive. Allons à la rencontre des Yverdonnois-es et mettons sur pied des actions de communication et de médiation à la hauteur de cette ambition!

64%

des Suisse-esses
pratiquent une activité
culturelle sur leur
temps libre

2014

59%

des Suisse-esses de plus de
16 ans sont membres d'une
association, d'un club, d'un
parti politique, d'une société
ou d'un autre groupe

2018

CULTYV, SAISON 2

Face à l'enthousiasme général, ce dispositif participatif déployé pour renouveler notre politique culturelle sera reconduit. Nous en ferons une plateforme d'échanges entre les actrices et acteurs culturel-les, les partenaires publics et privés et la population. Ne manquez pas les prochains rendez-vous, notamment sur la mise en œuvre de ce plan directeur!

RÉSERVER UNE SALLE EN 5 CLICS

Un système de réservation en ligne facilitera la location des salles communales. Trouver un espace est le point de départ de nombreuses aventures culturelles, à bas les barrières physiques ou technologiques!

axe 5/5
Professionalisation

GARANTIR L'EMPLOI!



**Mutualisons nos forces
et nos ressources**



**Actualisons le dispositif de
subventionnement et les infrastructures**

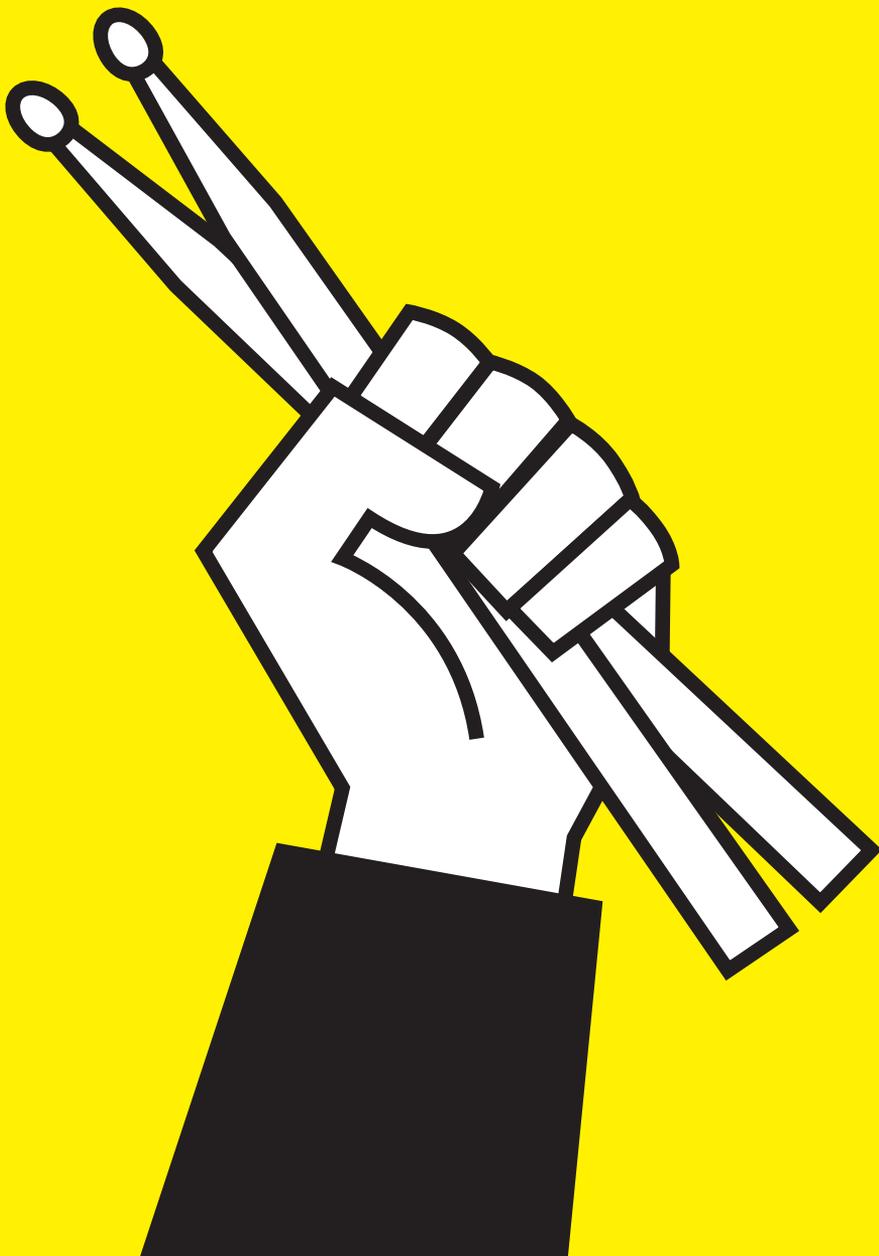


**Encourageons la formation
et la relève**



Pérennisons l'existant

**SOUTIEN ET RECONNAISSANCE
POUR LES ARTISTES!**



ASSURER L'EMPLOI ET LA CRÉATION ARTISTIQUE

grâce à des locaux, de la
formation et un dispositif de
subventionnement durable.

Encourager la vie culturelle, c'est bien. Répondre aux besoins engendrés par cette redynamisation, c'est mieux! Comment? En procédant à la refonte des critères d'octroi des subventions, en soutenant la formation professionnelle artistique, en mettant à disposition des locaux administratifs, de dépôt, de création ainsi que des ateliers.

UN TISSU CULTUREL SOLIDIFIÉ DANS LE NORD VAUDOIS

Pensons local! Grâce à la formalisation d'un réseau culturel régional, le soutien à la culture serait plus efficace, plus équitable et plus durable. Toutes les communes rejoignant la plateforme mutualiseraient les financements d'institutions, de projets et d'événements culturels. Un sésame pour améliorer l'accès à la culture dans toute la région!

SPORTS 5, UN HUB POUR ARTISAN-ES DU MOUVEMENT

Créatif et dynamique, le site combinera sport et culture. Objectif: le bien-vivre, pour tout le monde! Sports 5 fera ainsi la promotion de la santé et de la culture, en associant activité physique et créativité artistique, le tout sous la bannière de la durabilité. On rêve les yeux ouverts!

DES CRITÈRES POUR UNE CULTURE PLUS DURABLE!

Complémentarité, parité (homme/femme), inclusion sociale, participation culturelle, qualité artistique... voici notamment les maîtres-mots de nos nouveaux critères d'obtention de subventions!



UN PROJET, UNE DEMANDE, UN AVIS À PARTAGER? CONTACTEZ-NOUS!



**Service de la culture
d'Yverdon-les-Bains**

**Place de l'Ancienne-Poste 4, CP
1401 Yverdon-les-Bains**

**+41 24 423 64 20
event-culture@yverdon-les-bains.ch**

IMPRESSUM

Tous les chiffres proviennent des *Statistiques de poche de la culture en Suisse 2020*,
éditées par les Offices fédéraux de la culture (OFC) et de la statistique (OFS)

Graphisme et rédaction: Plates-Bandes communication

© Service de la culture d'Yverdon-les-Bains, 2021

Découvrez comment le Service de la culture d'Yverdon-les-Bains orientera ses actions d'ici à 2030.

Cette brochure vous présente son plan directeur culturel, construit en cinq axes : espace public, vie nocturne, patrimoine, accessibilité et professionnalisation.